

FACTURE

	Euros		Euros
A	Frais de dossier + 1 Prise de courant (4 ampères) :	123.00	123.00
B	Tente avec parquet 3 x 3 m l'unité :	612.00	00.00
C	Air libre le m ² :	37.00	333.00
D	Comptoir l'unité :	50.00	00.00

	TOTAL NET		<u>456.00 €</u>

Après avoir rempli ces documents (*contrat – note électrique – règlement intérieur*) accompagnés du ou des chèque(s) (à l'ordre du comité de la foire) et du règlement intérieur signé ainsi qu'un extrait de K-BIS de moins de 3 mois et une attestation d'assurance (obligatoire pour prendre en compte votre réservation), merci de nous les faire parvenir au :

Comité de la Foire aux Fromages et aux vins
Hôtel de ville
77120 COULOMMIERS
Ou par mail : foire.fromage@orange.fr

PS : Eventuellement nous pouvons vous proposer un 1^{er} règlement à la signature et le second chèque ou virement pour un encaissement au plus tard le 20/02/2020. (Si paiement par chèque joindre les chèques au contrat)

IBAN : FR76 1870 6000 0019 6924 9800 084
CODE BIC : AGRIFRPP887

Fait en double exemplaire le : 18/2/20

payé par virement à jour → 456€

Président
André MOUILLERON

L'exposant

A. Carlier
JACK N' JILL
49 avenue Jehan de Brie
77120 Coulommiers
Tél : 06 16 54 13 00 - hello@jacknjill.fr
www.jacknjill.fr